

Formation continue

Pôle leadership

Toutes disciplines

**Développer son
pouvoir
d'interaction
pour optimiser
la performance**

Niveau 2

3 modules de 2 jours :

27 et 28 novembre 2023

1 et 2 février 2024

30 et 31 mai 2024

Nombre de jours : 6

Lieu : FFN - Clichy

Nombre de places : 12

Intervenants :

Boris MARET

Jean-Lionel REY



Quel que soit le niveau de pratique, la performance se joue aussi en dehors des compétences techniques, stratégiques et physiques. Ceci est d'autant plus vrai quand le niveau de performance augmente.

L'efficacité du lien entre l'entraîneur et le sportif ou entre le manager et son équipe a une part prépondérante dans les résultats.

Diriger, manager, entraîner, accompagner, apprendre, progresser, échanger, donner et prendre de l'information peut se faire uniquement en étant en relation et en communiquant.

Bien se connaître, être aligné avec son style en connaissant ses talents et ses points de vigilance, comprendre ses émotions, développe la confiance en soi et la performance.

Avoir une vision claire et savoir précisément où l'on va, permet d'atteindre plus efficacement ses objectifs.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux entraîneurs, managers de pouvoir optimiser leur processus d'entraînement afin de tendre vers un haut niveau de performance.

Donner un espace-temps permettant :

- D'être capable d'avoir une vision claire et définie de ce qui pourrait leur permettre d'atteindre la haute performance
- D'être capable d'affiner leur savoir-être en affirmant leur style
- D'être capable d'affiner leur savoir-faire avec l'acquisition d'outils et la mobilisation de nouvelles compétences
- D'être capable d'affiner leur processus d'accompagnement en se nourrissant d'avis d'experts et des expériences de chacun.



MODALITÉS

- 3 modules de 2 jours séparés d'un à deux mois pour laisser le temps à chaque participant de pouvoir expérimenter et mettre en pratique de nouvelles manières d'agir.
- De 9h00 à 18h00 (début à 9h30 le 1^{er} jour et fin à 17h00 le 2^{ème} jour de chaque module)
- 2 visios de 2h seront organisées, à mi période entre deux regroupements, avec l'ensemble des participants sur des dates à déterminer.
- Volume horaire : 42 heures
- **Formation mise en place à partir de 6 inscrits et limitée à 12 personnes.**
- **Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.**
- Prérequis : Avoir suivi la formation « Développer son pouvoir d'interaction au service de la performance niveau 1 » ou avoir suivi les modules de l'UC2 du DESJEPS Performance Sportive dispensés par l'INFAN depuis 2018.

- Public visé : Entraîneurs toutes disciplines, directeurs techniques, managers, dirigeants...
- Modalités d'évaluation : Auto validation à chaque regroupement des compétences développées + auto évaluation en début et fin de formation.



PROGRAMME DE LA FORMATION – Niveau 2

1er module : La relation et la communication au service de la performance

- Affiner sa capacité à être en relation et à communiquer
- Comprendre l'impact du positionnement des interlocuteurs dans l'espace
- Mettre en place un cadre favorisant l'écoute
- Être à l'écoute des besoins de l'autre et de ses propres besoins
- Questionner en utilisant le métamodèle linguistique
- Optimiser l'émergence d'information et de solution chez l'interlocuteur
- Générer une piste d'évolution

2ème module : Incarner ses objectifs pour performer

- Comprendre les liens entre fixation d'objectif, motivation, stress et FLOW
- Faire émerger les étapes, les besoins et ressources nécessaires sur la route de l'objectif.
- Organiser et optimiser ce qui ne dépend pas de moi sur la route de mon objectif
- Construire et conduire un débriefing
- Intégrer les différences entre objectif individuel et collectif
- Générer une piste d'évolution

3ème module : Une meilleure connaissance de soi pour mieux interagir

- Faire évoluer la perception de mes qualités, défauts et compétences
- Faire émerger mes valeurs préférentielles
- Intégrer les liens entre mon histoire de vie et ce que je suis
- Identifier mon profil MBTI et mes fonctionnements préférentiels
- Intégrer que chacun fonctionne différemment
- Identifier ce qui se joue dans une relation tendue et se positionner en conscience
- Générer une piste d'évolution



DATES ET LIEU DE LA FORMATION

DATES

27 et 28 novembre 2023

1 et 2 février 2024

30 et 31 mai 2024

Lieu : Fédération Française de Natation - 104 rue Martre, 92110 CLICHY
Metro ligne 13 station Mairie de Clichy



MÉTHODES MOBILISÉES

L'animation d'une intelligence collective permet dans un premier temps d'enrichir l'émergence d'idées et de solutions propres au groupe, et dans un deuxième temps, que le collectif s'engage sur un chemin dans lequel chaque individualité fait émerger de nouvelles connaissances et amorce un mouvement concret vers le changement.

Moyens et encadrement mis en œuvre :

- Séances de formation en salle.
- Études de cas concrets et mises en situation.
- Outils d'intelligence collective du type Word Café, Cherchons ensemble...
- Exposés théoriques.
- Partage d'expériences.
- Téléchargement « itératif » de l'apprentissage.

INTERVENANTS :

- Boris MARET : Coach mental, préparateur mental et formateur dans le sport de haut niveau. Exécutive Master - Accompagnateur des acteurs du sport de haut niveau (INSEP), facilitateur clean, praticien TOP.
- Jean-Lionel REY : Conseiller Technique National, Entraîneur du pôle France natation de l'INSEP de 1996 à 2015, Formateur, coach, Exécutive Master - Accompagnateur des acteurs du sport de haut niveau (INSEP)



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera :

- Capable d'affiner sa capacité à être en relation et à communiquer
- Capable de créer les conditions interrelationnelles nécessaires à l'intelligence collective
- Capable d'utiliser les outils d'explicitation et de mener des entretiens
- Capable d'affiner un objectif et de construire des critères d'évaluation
- Capable d'affiner la vision des fonctionnements préférentiels propres à soi
- Capable de repérer les fonctionnements préférentiels en zone de tension
- Capable de savoir se repositionner de manière cohérente en zone de tension

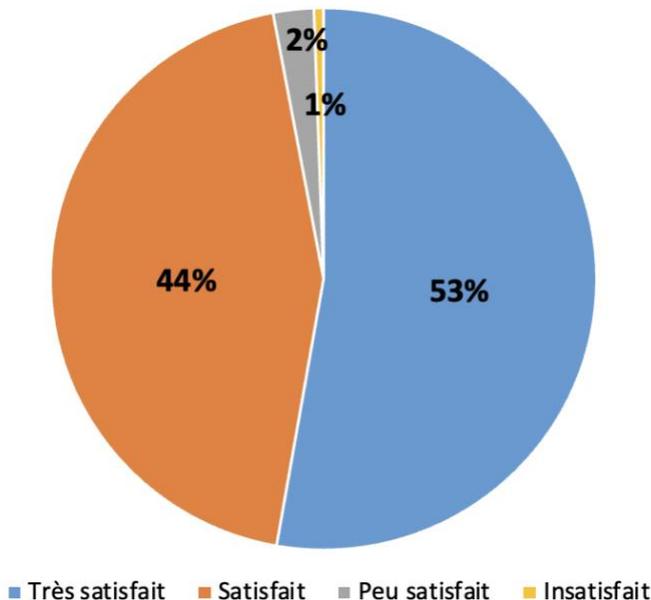


ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter à :
infan@ffnatation.fr pour étudier votre demande et définir des aménagements adaptés.
Référente handicap FFN : Frédérique CROCHARD Mail :
frederique.crochard@ffnatation.fr

 TAUX DE SATISFACTION

Taux de satisfaction : 97%
Taux de retour d'enquête : 65% (705 sur 1081)



€ COÛT DE LA FORMATION

	Participants
Frais pédagogiques	1500 €
Frais d'inscription	50 €
TOTAL	1550 €

Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement restent à la charge du stagiaire.

La formation est éligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle pour les salariés des structures FFN.

FINANCEMENTS :

Plusieurs modalités de financement possibles :

- Financement OPCO/AFDAS pour les structures FFN ayant au moins 1 salarié.
- Prise en charge par le club
- Financement personnel

Moyens de paiement acceptés :

- Carte bancaire – paiement en ligne
- Virement bancaire

Si paiement par carte bancaire : Suivre les instructions du google Forms d’inscription
Si paiement par virement bancaire : Suivre les instructions du google Forms d’inscription et joindre une copie de l’ordre de virement à infan@ffnatation.fr
 (Objet : DPI niveau 2 + NOM PARTICIPANT)

Relevé d’identité bancaire—INFAN

 Crédit Industriel et Commercial						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
30066	10781	00020383303	07	EUR	CIC PARIS JAURES	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	3006	6107	8100	0203	8330	307
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CIC PARIS JAURES				INFAN		
125 AVENUE JEAN JAURES				104 RUE MARTRE		
75019 PARIS				CS 70052		
☎ 01 53 35 43 87				92583 CLICHY CEDEX		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

 **CONTACTS**

Référent pédagogique :
 Boris MARET, Mail : borismaret@gmail.com

Référente COVID :
 Valérie GICQUEL, Mail : valerie.gicquel@ffnatation.fr, Tel : 01 70 48 45 14

Référente Handicap :
 Frédérique CROCHARD, Mail : frederique.crochard@ffnatation.fr

Référent administratif et technique de l'INFAN :
 Valentin MATHOU, Tel. : 01 70 48 45 51, Mail : valentin.mathou@ffnatation.fr



ÉQUIVALENCE, SUITE DE PARCOURS

Cette formation pourra être prise en compte pour la partie des connaissances pédagogiques de la formation continue des brevets fédéraux.



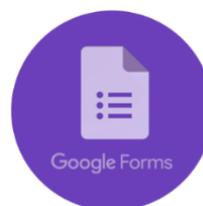
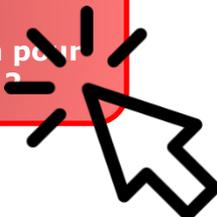
ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : lundi 20 novembre 2023

1. Inscription

Je m'inscris à la formation

Développer son pouvoir d'interaction pour optimiser la performance niveau 2



<https://forms.gle/54KUTK9qkaREfJGY8>

2. Paiement en ligne de la formation via un lien sécurisé disponible une fois le google forms validé / par virement avec envoi de l'ordre de virement à infan@ffnatation.fr (une simple capture d'écran suffit, préciser DPI Niv 2+ NOM DU PARTICIPANT).
3. Réception d'un mail de confirmation de paiement lorsque l'ordre de virement a été envoyé à l'adresse ci-dessus.
4. Quelques jours avant la formation, réception d'une fiche de présentation de la formation, planning détaillé.
5. Jour J de la formation.
6. Quelques jours après la formation : réception de la facture acquittée + certificat de réalisation de la formation + contenus éventuels (si la formation a été intégralement suivie et à jour de son règlement).



Conditions Générales de Vente

Institut National de Formation des Activités de la Natation

Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formations de l'INFAN. Elles ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'INFAN.

L'envoi du bulletin d'inscription emporte, pour le stagiaire, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription correspondant. La structure ou le stagiaire s'engage à retourner, avant la date indiquée, par voie électronique, le dossier de candidature complet et par voie postale, deux chèques, dont l'un est relatif aux frais d'inscription et l'autre aux frais pédagogiques. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. Sauf mention contraire sur le bulletin, les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Dès réception du dossier complet, et sous réserve de validation de l'inscription du stagiaire, une convention de formation professionnelle peut être établie à la demande du stagiaire ou de la structure, après validation du parcours individuel de formation. Ladite convention est adressée par l'INFAN au stagiaire ou à la structure et une copie dûment complétée et signée doit lui être retournée.

Convocation et attestation de stage

Une confirmation d'inscription est adressée par l'INFAN au stagiaire après arrêt des inscriptions.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est envoyée, à la structure ou au stagiaire à leur demande.

Prix

Les prix indiqués sont des coûts unitaires hors taxe. Sauf mention contraire, les frais d'hébergement, de transports et de restauration restent à la charge du stagiaire. Les tarifs réduits (étudiant, demandeur d'emploi) ne peuvent être appliqués que sur présentation des justificatifs.

Facturation et conditions de règlement

Un devis est joint à la convention de formation et envoyé à la demande de la structure ou du stagiaire.

Le chèque correspondant aux frais d'inscription est encaissé dès le début de la formation.

Pour les formations financées à titre individuel ou par l'employeur :

- le chèque correspondant aux frais pédagogiques est encaissé à la fin de la formation. Une facture acquittée peut être envoyée à la demande de la structure ou du stagiaire. Pour les formations prises en charge par un OPCO :

Le chèque correspondant aux frais pédagogiques est un chèque de caution de l'employeur. Ce chèque est obligatoirement joint au dossier d'inscription ;

La copie de l'accord de prise en charge par l'OPCO est transmise à l'INFAN dans les meilleurs délais ;

La structure assure la bonne transmission des informations nécessaires à l'OPCO et reste responsable du paiement, notamment en cas de défaillance de l'OPCO.

Dans le cas où l'OPCO paie directement l'organisme de formation, le chèque de caution est détruit ou retourné à la structure, à réception du paiement par l'OPCO.

Dans le cas où l'employeur se fait directement rembourser par l'OPCO, le chèque de caution est encaissé, et l'INFAN s'engage à fournir à l'employeur les documents nécessaires au traitement du dossier par l'OPCO (feuilles d'émargements, facture acquittée etc.).

L'INFAN se garde le droit d'encaisser le chèque de caution sans préavis si la formation n'a pas été payée dans l'année qui suit son organisation.

Annulation/Abandon

A l'initiative de l'INFAN :

L'INFAN se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant ou trop élevé. L'INFAN s'engage alors à rembourser la totalité des frais d'inscription et les frais pédagogiques de la formation versée, sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure et du stagiaire.

A l'initiative du stagiaire ou de la structure :

Toute annulation ou abandon doit être signalé auprès de l'INFAN par écrit au moins 48 heures avant le début de la formation.

En cas d'annulation dans les 48 heures qui précèdent la formation, ou en cas de non-participation à la formation sans préavis, les frais d'inscription seront encaissés.

En cas d'annulation due à une incapacité, les sommes encaissées pourront faire l'objet d'un remboursement sur présentation d'un certificat médical ou autre justificatif.

En cas d'abandon dû à une incapacité, le stagiaire ou la structure sera facturé(e), après présentation d'un certificat médical ou autre justificatif, au prorata du nombre d'heures passées en formation.

Dispositions diverses

Les informations concernant le stagiaire et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'INFAN. Les documents mis à disposition du stagiaire sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'INFAN est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Les stagiaires en formation sont soumis au règlement intérieur de l'INFAN, signé lors de la première formation et consultable sur le site internet.

Différends éventuels

En cas de contestation ou de différends sur l'exécution des présentes clauses, les parties rechercheront avant tout une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés dans le tribunal compétent (articles 42 et suivants du Code de procédure civile).

INFAN - FFN

Tel : 01.70.48.45.24

www.ffnatation.fr/ffn

infan@ffnatation.fr